

MUNICIPALITÉ DE TINGWICK

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil tenue le 11 décembre 2023 à la salle du conseil, située au 12, rue Hôtel-de-Ville à Tingwick

Sont présents : M. Réal Fortin, maire (19 h)
MM. Charles Rioux, conseiller (19 h)
Mario Hinse, conseiller (19 h)
Pierre-André Arès, conseiller (19 h)

Sont absents : MM. Sylvain Hinse, conseiller
Denis V. Lachance, conseiller
Mme Suzanne Gagnon, conseillère

Les membres présents forment le quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h par le maire, Réal Fortin. Chantale Ramsay, directrice générale et greffière-trésorière, agit à titre de greffière.

2023-12-425

Constatation de l'avis de convocation

Considérant que les membres du conseil présents reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits;

Considérant que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal à tous les membres du conseil;

Considérant que la présente séance spéciale a été convoquée par le maire, Réal Fortin;

Considérant que les sujets inscrits sur l'avis de convocation sont les suivants :

- ✓ Présentation et adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2024
- ✓ Présentation et adoption du programme triennal d'immobilisation pour les années 2024-2025 et 2026

En conséquence, sur proposition du conseiller Mario Hinse, appuyée par le conseiller Charles Rioux, il est résolu :

- que les membres présents du conseil mentionnent avoir reçu l'avis de convocation dans les délais prévus par la loi;
- que les membres du conseil ne sont pas tous présents;
- que l'ajout ou la modification de sujets inscrits à l'ordre du jour ne peut être fait étant donné que c'est la séance d'adoption des prévisions budgétaires et du programme triennal d'immobilisations.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2023-12-426

Présentation et adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2024

Considérant que le maire, Réal Fortin fait lecture des prévisions budgétaires pour l'année 2024 représentant des dépenses et des revenus de 3 979 105 \$.

En conséquence, sur proposition du conseiller Mario Hinse, appuyée par le conseiller Charles Rioux, il est résolu d'adopter le budget 2024 tel que présenté avec des dépenses et des revenus de 3 979 105 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2023-12-427

Présentation et adoption du programme triennal d'immobilisation pour les années 2023-2024 et 2026

Sur proposition du conseiller Charles Rioux, appuyée par le conseiller Pierre-André Arès, il est résolu que le programme triennal d'immobilisation suivant pour les années 2024-2025 et 2026 soit adopté.

Affectation	Année 2024	Année 2025	Année 2026
Administration	27 500 \$	5 000 \$	2 000 \$
Sécurité Publique	198 062 \$	10 000 \$	10 000 \$
Transport routier	598 525 \$	521 000 \$	521 000 \$
Hygiène du milieu	40 770 \$	5 000 \$	5 000 \$
Urbanisme et revitalisation		100 000 \$	5 000 \$
Loisirs & culture	183 500 \$	100 000 \$	10 000 \$
Total	1 048 357 \$	741 000 \$	553 000 \$

Adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire, Réal Fortin invite les citoyens à la période de questions.

Des questions sont posées sur les sujets suivants : budget et programme triennal d’immobilisation.

2023-12-428

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Mario Hinse, appuyée par le conseiller Pierre-André Arès et résolu que la présente séance soit close. (19 h 20)

Adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

%%

Chantale Ramsay
Directrice générale et
greffière-trésorière

Réal Fortin
Maire

%%

Je, Réal Fortin, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code municipal et renonce à mon droit de veto.

Réal Fortin, maire

%%